

La lanterne de Ciron



PNR: de la Brenne

## Label « à travers les parcs »

### **REGLEMENT RP << Label National : 358/21>>**

- Le Codep 36 FFCT organise, contrôle et homologue la Randonnée Permanente de cyclotourisme appelée :
   « A vélo dans le Parc Naturel Régional de la Brenne ».
- Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.
- Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur.
- Les participants doivent respecter le code de la route et les règles de sécurité en général et posséder une assurance personnelle.
- Ils doivent respecter la nature et l'environnement.
- Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- Le correspondant ou créateur de la Randonnée Permanente envoie les différents documents obligatoires ou facultatifs après l'inscription du participant.
- Le carnet de route et les localités de contrôles.
- Le participant fera apposer un cachet-souvenir sur son carnet de route mentionnant le nom de localité de contrôle (ou photo du vélo devant le panneau)
- La Randonnée étant à caractère touristique, il n'y a pas de délai imposé
- Le cyclotouriste s'engage à suivre le circuit défini dans son intégralité.
- Le carnet de route sera renvoyé au correspondant pour homologation, l'homologation est conditionnée à la réalisation des 3 circuits.
- Les lieux de contrôle : Le Blanc Le Bouchet (maison du Parc) —
   Mézières-en-Brenne Ciron Azay-le-Ferron Angles-sur-l'Anglin St-Benoît-du-Sault Lignac (Château-Guillaume)

#### Le montant de l'inscription est de :

 6 euros (licencié FFCT) 9 euros (non licencié FFCT)
 Un diplôme-souvenir (facultatif) pourra être acquis après homologation du carnet de route pour le tarif de 3 euros











## Fédération Française de Cyclotourisme

Comité Départemental
De l'Indre

Randonnée Permanente de cyclotourisme

# A vélo dans le Parc Naturel Régional de la Brenne

Label National: N ° 358/21

3 Circuits: 108 km 105 km 118 km au total 331 km Dénivelé total: 2104 m

3 sites BPF-BCN:

Ciron (36-Indre) - St-Benoît-du-Sault (36-Indre) - Angles-sur-l'Anglin (86-Vienne)



### RANDONNEE PERMANENTE

### A vélo dans le PNR de la Brenne

Les membres de la commission tourisme du Codep 36 vous invitent à découvrir la Brenne à travers la randonnée permanente labellisée <<A vélo dans le PNR de la Brenne>>. Au menu des circuits proposés, les routes empruntées sont celles du Pays des mille étangs qui traversent la réserve ornithologique de Chérine, vous pourrez y observer de nombreux oiseaux. Découvrez la lanterne des morts de Ciron. Vous visiterez le château et les jardins d'Azay-le-Ferron. Puis Angles-sur-l'Anglin, sa forteresse, son patrimoine riche et varié, ses broderies ... L'abbaye de Fontgombault. Le village médiéval de Saint-Benoît-du-Sault. Château Guillaume où naquit Aliénor d'Aquitaine, future reine de France.

Cette randonnée permanente a le label : « à travers les parcs »

Contact : Commission Tourisme CoDep 36

Mme Danièle RAULT – 4 rue de Bois Rosier –

36150 SAINT-FLORENTIN Téléphone : 06 45 48 55 69

Mail: departement36-tourisme@ffvelo.fr







Tout au long de ces parcours, vous pourrez profiter d'une sensation unique de liberté en parcourant ces grands espaces. Vous allez découvrir de beaux paysages et un très riche patrimoine culturel. Cette Randonnée Permanente regorge de mystères et de richesses à découvrir : Gastronomie, histoire, légende, curiosités naturelles... Vous ne serez pas au bout de vos surprises



### RANDONNEE PERMANENTE

« A vélo dans le PNR de la Brenne » BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER à :

Madame Danièle RAULT,

# A vélo dans le PNR de la Brenne Label national : 358/21

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Téléphone :
Courriel :@
Courriel :@
Date de naissance :
Date de naissance :
Date de naissance :  COREG  Codep
Codep

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement et l'accepter dans son intégralité.
Date & Signature

Tarifs inscription : Licenciés FFCT : 6 €

Autre et non Licenciés : 9 €

Chèque à l'ordre de : CODEP FFCT Département 36